

Plan de Prévention des Risques Technologiques du Dépôt de Munitions de Neubourg

Plan de zonage réglementaire

Légende

Périmètre d'exposition aux risques (PER)

Zonage réglementaire

- Zone d'interdiction stricte (R)
- Zone d'autorisation limitée (B)
- Zone d'autorisation sous conditions (b)
- Zone Grise (G)
Emprise du DMu dans le PER

Préfecture du Bas-Rhin

N° Direction - 2° Bureau

Vu pour être annexé à
l'arrêté préfectoral de ce jour,

Strasbourg, le



Le Préfet

Stéphane FRATACCI

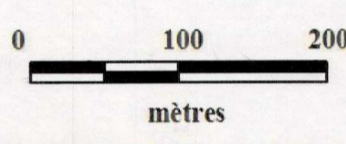


18 DEC. 2015

Pour le Ministre et par délégation

L'ingénieur en chef des ponts
des eaux et des forêts
Sous-directeur de l'immobilier et de l'environnement

Stanislas PROUVOST



Echelle 1:5000 au format A1

Sources:
BD Ortho © IGN 2011
Données Ministère de la Défense / CGA 10/2014

Elaboration/Cartographie:
DDT67/SADT/PPR 01/2015

